

Barèmes rémunération de base Non-Vie 2016

Incendie

Rémunérations annuelles sur les primes nettes en %

Risques simples	
Habitation Select	
• Sur toutes les garanties	27 %
• Sur la garantie Vol	20 %
• Sur la garantie Catastrophes naturelles	
- Standard	20 %
- Si Bureau de Tarification	5 %
• Sur l'assurance optionnelle Protection Juridique	
- Formule limitée	20 %
- Formule étendue	25 %
• Sur l'assurance optionnelle Safe Home Assistance	20 %
• Garanties construction en bois - bâtiment inoccupé	20 %
• Garanties caravanes, conteneurs de chantier	15 %
• Pertes d'exploitation	25 %
• Assurance à court terme	20 %
Habitation Safe	
• Sur toutes les garanties	25 %
• Sur la couverture Catastrophes naturelles si Bureau de Tarification	5 %
• Sur l'assurance optionnelle Protection Juridique	25 %
• Sur l'assurance optionnelle Safe Home Assistance	20 %
Golden Label	
• Sur toutes les garanties	25 %
• Sur la couverture Catastrophes naturelles si Bureau de Tarification	5 %
• Sur l'assurance optionnelle Protection Juridique	25 %
• Sur l'assurance optionnelle Safe Home Assistance	20 %
Commerce Plus	
• Catégorie Plus et Neutre + Agriculture	27 %
• Catégorie Réserve + Horeca	20 %
• Sur la garantie Vol	20 %
• Sur la garantie Catastrophes naturelles	
- Standard	20 %
- Si Bureau de Tarification	5 %
• Sur la garantie Protection Juridique	
- Formule limitée	20 %
- Formule étendue	25 %
• Si pour une garantie le taux de prime $\geq 2,5$ ‰	20 %
• Si pour une garantie le taux de prime ≥ 4 ‰	15 %
• Pertes d'exploitation	25 %
• Assurance à court terme	20 %
Risques spéciaux	
• Sur toutes les garanties	15 %

Engineering

Rémunérations annuelles sur les primes nettes en %

Bris de machines	15 %
Tous risques chantier	15 %
Electronique	15 %

Véhicules automoteurs

Rémunérations annuelles sur les primes nettes en %

Responsabilité Civile	
Véhicules automoteurs à deux roues	17 %
Véhicules de tourisme et à usage mixte	17 %
Camionnettes (max. 3,5 t)	13,5 %
Transport pour compte propre (+ 3,5 t)	10 %
Transport pour compte d'autrui (+ 3,5 t)	10 %
Transport de personnes	10 %
Plaques commerciales	17 %
Matériel roulant	10 %
Machines agricoles	10 %
Garanties Omnium	
Véhicules automoteurs à deux roues	19 %
Véhicules de tourisme et à usage mixte	19 %
Camionnettes (max. 3,5 t) - pour compte propre	19 %
- pour compte d'autrui	15 %
Transport pour compte propre (+ 3,5 t)	15 %
Transport pour compte d'autrui (+ 3,5 t)	15 %
Transport de personnes	15 %
Plaques commerciales	19 %
Protection Juridique	
Supra	25 %
Mini (Uniquement pour flottes)	19 %
Assistance	17 %

Risques divers

Rémunérations annuelles sur les primes nettes en %

Accidents individuels	25 %
Sécurité routière – Sécurité routière Droit commun - Sécurité familiale	25 %
Responsabilité Civile Entreprises	20 %
Responsabilité professionnelle	15 %
• Sur la garantie Protection Juridique	20 %
Responsabilité objective	20 %
Famille Select	22,5 %
• Sur la garantie Protection Juridique	22,5 %
Responsabilité Civile Divers	25 %
Responsabilité Civile Chasse	25 %
Professions médicales et paramédicales	20 %
Sport et loisirs	25 %
Caravane	25 %
Assurance à court terme	20 %

Accidents du travail

Rémunérations annuelles sur les primes nettes en %

Garantie Accidents du travail	
• Ouvriers et employés	7,5 %
• Gens de maison	15 %
Garanties complémentaires	
• Accidents vie privée	15 %
• Accidents individuels 24/24	15 %
• Rémunérations dépassant le maximum légal	15 %
• Salaire garanti et cotisations patronales	7,5 %

Votre sécurité nous tient à cœur.

www.baloise.be

Baloise Belgium SA – Entreprise d'assurances agréée sous le n° de code 0096 avec n° FSMA 24.941 A
Siège social: City Link, Posthofbrug 16, 2600 Antwerpen, Belgique – Tél.: +32 3 247 21 11
Siège: Rue du Champ de Mars 23, 1050 Bruxelles, Belgique – Tél.: +32 2 773 03 11
info@baloise.be – www.baloise.be – RPM Antwerpen – TVA BE 0400.048.883 – IBAN: BE31 4100 0007 1155 – BIC: KREDBEBB
Baloise Insurance est le nom commercial de Baloise Belgium SA.